



Spectrum® + Prowl® 400

La solution de pré-levée renforcée des maïs, spécialiste de la renouée des oiseaux



Pourquoi Spectrum® + Prowl® 400

● Sécurité

- Maîtrise des graminées et dicotylédones dès la pré-levée.
- Largeur de spectre du programme SPECTRUM + PROWL 400.
- Gestion des levées échelonnées de graminées et dicotylédones de par la persistance des 2 produits.

● Simplification

- La solution SPECTRUM + PROWL 400 permet, grâce à son large spectre sur graminées et dicotylédones, de minimiser voire d'éviter en fonction des situations, les compléments de désherbage en post-levée.
- Dans les situations où un complément de post s'avèrera nécessaire, cette intervention de post sera grandement facilitée.

● Efficacité

- Une synergie évidente entre SPECTRUM et PROWL 400 sur graminées et dicotylédones.

Très bonne complémentarité du dmta-p et de la pendiméthaline :

- **SPECTRUM** : un haut niveau d'efficacité et de régularité sur graminées avec une efficacité complémentaire sur dicotylédones, y compris sur la flore émergente.
- **PROWL 400** : l'anti-dicotylédones au large spectre qui apporte également un complément d'efficacité et de persistance sur graminées (panics, sétaires, digitaires...).

- La gestion de problématiques spécifiques telles que les renouées et en particulier **la renouée des oiseaux, les véroniques, les pensées...**
- Effet frein remarquable sur liseron.
- Une préconisation adaptée à chaque type de sol.



Renouée des oiseaux

● Compétitivité

Excellent compétitivité y compris dans les situations où un complément de post s'avèrera nécessaire.

● Un programme de pré-levée utilisable en post précoce

● Respect de l'environnement

Très bon profil environnemental du dmta-p et de la pendiméthaline.



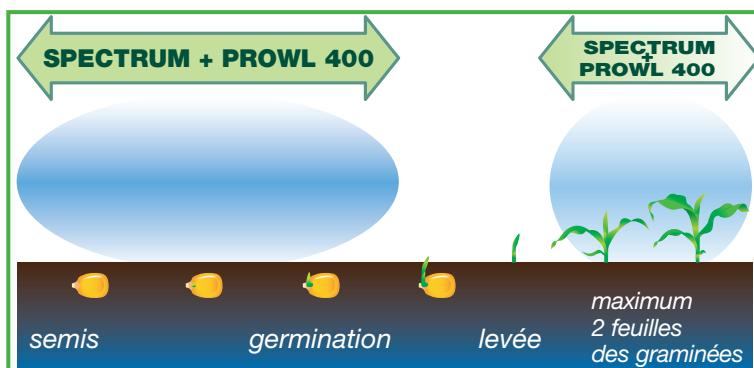
Qui l'utilise ?

● Les agriculteurs qui recherchent :

- La **sécurité** pour une très bonne maîtrise de leur désherbage graminées et dicotylédones dès la pré-levée,
- Une **réponse** à des problématiques spécifiques telles que **renouée des oiseaux, véroniques, pensées...**
- La **simplification** : volonté de limiter le nombre de passages, d'avoir un désherbage facile à positionner (juste après le semis).

Comment s'utilise-t-il ?

En post semis pré-levée du maïs, utilisable en post précoce



Recommandation d'emploi

L'optimum d'efficacité est obtenu avec une application sur un sol frais (juste après le semis est souvent la période idéale) ou suivie d'une précipitation d'au moins 10 mm dans les 10 jours.

Le sol doit être bien préparé. Eviter les grosses mottes ; le semis doit être régulier et les grains correctement recouverts.

En Post précoce, veillez aux conditions d'application : maximum 1-2 feuilles des graminées, 3-4 feuilles des dicotylédones.

Ne pas appliquer au stade pointant du maïs.

Qu'est-ce que Spectrum® + Prowl® 400 ?

Spectrum® et Prowl®400 sont des Marques déposées BASF

Autorisation de vente :

SPECTRUM n°2010617

PROWL 400 n°8900681

Composition :

SPECTRUM : 720 g/L de dmta-p

PROWL 400 : 400 g/L de pendiméthaline

Classement toxicologique :

SPECTRUM : Xn - R22 - R36 - R43 - AQUA

PROWL 400 : NC - AQUA

Formulation :

SPECTRUM : EC

PROWL 400 : SC

Usages et doses autorisées :

SPECTRUM :

- maïs, maïs doux : 1,4 l/ha
- sorgho : 1,2 l/ha

PROWL 400:

- maïs, sorgho : 3 l/ha
- pour les autres cultures se reporter à l'étiquette

Nombre maximum de traitements par an :

PROWL 400 : maïs, sorgho : 1

Délai avant récolte :

SPECTRUM :

- maïs, sorgho : 90 j
- maïs doux : 60 j

PROWL 400 :

- sorgho : 90 j

Distance par rapport au point d'eau :

SPECTRUM : 10 m

PROWL 400 : Non définie, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Délai de ré-entrée :

SPECTRUM : 48 h

PROWL 400: Non défini dans l'attente de la révision des substances actives (directives

91/414/CEE) et en l'absence de notification officielle pour le produit, l'UIPP recommande de suivre l'avis de la Commission de la Toxicité pour le délai minimum à respecter, soit 48h00.

